

**Résumé des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages**  
**École : St-Romuald**  
**Enseignement primaire**  
**Cycle : 2 Année : 1**  
**Année scolaire 2017-2018**

Voici des informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de la 3<sup>e</sup> étape.

**Deuxième communication écrite**

- Communication envoyée seulement aux parents des élèves dont la réussite scolaire reste difficile.
- Commentaires sur les apprentissages et le comportement de l'enfant.
- Communication acheminée à la maison par l'enfant dans la semaine du 23 avril 2018.

**Bulletin 3**

- Étape : 19 février au 22 juin 2018
  - Toutes les compétences de toutes les matières sont évaluées à la 3<sup>e</sup> étape.
- Cette étape compte pour 60% du résultat de l'année.
- Bulletin accessible sur le Portail Parents avant le 10 juillet 2018.